

COUPE FEDERALE FSCF CD 56

3ème tour le 10/01/2016 à 15h00 sur le terrain du 1er nommé
PROCHAIN TOUR le 17 Janvier 2016 à 15h00

ATTENTION

Communiquer les résultats dès la fin du match
Tél : 02 97 54 26 17 Fax : 02 97 54 95 48 ou E-mail : cd56.fscf@wanadoo.fr
et faire suivre la feuille de match par courrier ou mail pour le 11 janvier 2016.

N°	Equipe 1	score	Equipe 2	score
1	FS 301	GUIDEL (C)	GRANDCHAMP	
2	FS 302	APP PAYS POURLETH	KERCHOPINE	
3	FS 303	BRANDIVY	LOCQUeltas	
4	FS 304	PLAUDREN	ST JEAN BREVELAY	
5	FS 305	CREDIN	NOYAL PONTIVY (B)	
6	FS 306	BULEON LANTILLAC	MOREAC (B)	
7	FS 307	LIZIO	BIGNAN (B)	
8	FS 308	PLUMELEC	NAIZIN (B)	
9	FS 309	MEUCON (B)	REGUINY (B)	
10	FS 310	BIGNAN (C)	ST AVE (C)	
11	FS 311	MAURON (B)	CRUGUEL (C)	
12	FS 312	MOHON ST MALO 3 FONT	USSAC (B)	
13	FS 313	NEANT SUR YVEL	LIZIO (B)	
14	FS 314	QUELNEUC	PEILLAC	
15	FS 315	ST CONGARD	PLUHERLIN	
16	FS 316	ST JACUT LES PINS (B)	ST CONGARD (B)	
17	FS 317	ST MARTIN SUR OUST	MALANSAC (C)	
18	FS 318	ST AVE (B)	BO QUESTEMBERT (B)	
19	FS 319	LE GUERNO	QUESTEMBERT (C)	
20	FS 320	MARZAN (B)	LE GUERNO (B)	
21	FS 321	LARRE MOLAC (C)	MUZILLAC (B)	
22	FS 322	ARZAL	PEAULE	
23	FS 323	DAMGAN	LARRE MOLAC	

En cas d' arrêté municipal avant le dimanche matin: inversion des rencontres OBLIGATOIREMENT.
Contactez P. LE HENO au 06 82 79 97 64 sans faute afin de donner les nouvelles coordonnées du match à l'arbitre.
(Pas au siège du CD56, fermé à partir du vendredi 16h00).

Pour tout autre problème (Forfait ou arrêté de dernière minute contactez le 06 82 79 97 64 ou 06 82 20 65 58 afin d'éviter des déplacements inutiles, arbitres et équipes CECI POUR LE BIEN DE TOUT LE MONDE.

En raison du déficit d'arbitres sur le département, tous les matchs ne pourront être couverts. Veuillez donc prévoir des arbitres de clubs. Nous comptons sur votre FAIR PLAY pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

(ATTENTION) Pas de prolongation, mais tirs au but (5) si égalité à la fin des 90 minutes. Pas de limitation des joueurs mutés. Sauf demande d'une des deux fédérations, les sanctions F.F.F. ne sont pas comptabilisées en FSCF, ni l'inverse.
RAPPEL: FRAIS D'ARBITRAGE à la charge de l'équipe RECEVANTE. PAS DE FRAIS DE DEPLACEMENT pour l'équipe visiteuse.

Notre Partenaire
INTERSPORT
PLOERMEL
Zone Commerciale du Lac 56800 PLOERMEL tél:02 97 74 28 58 Fax 02 97 74 33 83